



Femmes de chambre : des piquets de grève aux ministères

Une **délégation confédérale de la CNT-SO** va être reçue ce **jeudi 19 septembre à 15h** au **secrétariat d'État de Mme Schiappa**, en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Acteurs de nombreuses luttes dans la sous-traitance hôtelière et le secteur de la propreté, **nous interviendrons dans le cadre de la mission sur les « conditions de travail des femmes de chambre »** lancée cet été.

Le **premier point que nous évoquerons sera bien entendu celui des luttes en cours** dans le secteur et en premier lieu la **grève des femmes de chambre du NH Collection Marseille** qui dure depuis 160 jours, plus long conflit de la sous-traitance hôtelière. La capacité d'intervention positive des services de l'État dans la résolution de ce conflit emblématique sera inévitablement un marqueur de la crédibilité de cette mission...

La crédibilité de cette mission se jouera aussi plus largement sur la capacité à **agir contre la sous-traitance** contrairement aux propos de Mme Schiappa, qui expliquait le 12/09, devant les grévistes de l'Ibis Paris Batignoles, que cette question n'était « *pas de son ressort* ». **La sous-traitance est à l'origine d'un dumping social destructeur pour les droits des salarié.e.s** de la propreté et l'amélioration des conditions de travail passera par des **mesures fortes à son encontre !**

C'est pourquoi nous porterons **son interdiction lorsqu'elle touche au cœur de métier de l'entreprise.**

Nous porterons ensuite une série de revendications d'urgence qui nous semblent aujourd'hui indispensables : **fin effective du paiement à la chambre ; fin du temps partiel imposé avec interdiction des contrats en dessous de 130H et prime de précarité ; stabilité du rythme de travail** avec la possibilité de deux jours consécutifs de repos ; **suppression des clauses de mobilité ; prime de panier** comme dans la convention HCR ; **adaptation des qualifications ; plan de formation d'urgence** pour la reconversion professionnelle.

Ces revendications expriment les attentes du terrain, le gouvernement passera-t-il vraiment des déclarations d'intention aux actes dans ce dossier ?

De notre côté, nous **ne servirons pas de caution sociale et continuerons d'animer les luttes de terrain** pour imposer aux patrons du nettoyage et de l'hôtellerie le respect de nos droits et de notre dignité. **C'est par le rapport de force collectif que nous gagnerons de nouveaux droits !**



CNT-Solidarité Ouvrière

04 rue de la Martinique

75018 Paris

contact@cnt-so.org

www.cnt-so.org

www.facebook.com/cnt.so

Tel : 09 87 53 87 56 ou 06.47.39.72.00